

L'art campanaire en Lorraine au XIX^e siècle, ou l'alliance inavouée de la tradition et de l'innovation

Mireille-Bénédicte BOUVET

Conservateur régional de l'Inventaire de Lorraine

Les études sur l'art campanaire privilégient deux aspects, d'une part les recensements des cloches anciennes dans la suite du travail commencé en Normandie dès 1844 par Arcisse de Caumont, avec dans notre région les travaux d'André Philippe pour le département des Vosges en 1923, de Samuel Bour pour la Moselle en 1947¹ et de François Janvier pour la Meuse en 1990, d'autre part la prosopographie des fondeurs à partir des travaux de Joseph Berthelé pour la France, précisés par l'abbé Salmon² puis du docteur Ronot pour le Bassigny³ et par Samuel Bour pour la Moselle. L'épigraphe campanaire est, dans les deux cas, la source essentielle confortée par les archives : les devis des fondeurs ou les registres paroissiaux puis d'état-civil. À l'exception du travail de Samuel Bour pour la Moselle et de celui achevé en 1997 dans la région Nord-Pas-de-Calais, les études campanaires concernent prioritairement les cloches antérieures à la Révolution et les fondeurs ambulants. En 1994, Alain Corbin ajoutait un nouveau chapitre à l'historiographie campanaire en abordant la question du paysage sonore⁴.

Les techniques campanaires « traditionnelles », qui ne sont pas propres à la Lorraine, sont décrites avec précision par l'abbé Salmon et Samuel Bour à partir des témoignages des fondeurs du XIX^e siècle et de quelques manuscrits du XVIII^e siècle. Les informations ne sont guère différentes des éléments fournis par l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, eux-mêmes proches de *De Diversiis artibus* écrit par le moine Théophile (fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle) et de *la Pyrotechnie ou art du feu* de l'Italien V. Birringuccio (1556). Les fouilles archéologiques confortent ce sentiment de quasi-immuabilité de la technique campanaire. Jean Nicourt proposait en 1971 comme raison de cette permanence l'absence de structures corporatives et le fait que la cloche n'étant jamais devenue un objet de grande consommation, une modernisation permettant une meilleure rentabilité n'a jamais été une nécessité⁵.

Il n'existe pas d'étude générale sur les fondeurs en France et leurs activités au XIX^e siècle, c'est-à-dire à l'époque de l'art industriel, quand se confrontent pratique traditionnelle et industrialisation. Néanmoins, la visite des clochers et la lecture des nombreux prospectus publicitaires diffusés par les fondeurs nous invitent à poser, pour l'art campanaire comme pour tous les arts de série, la question de la relation entre la tradition revendiquée et l'innovation, gage de la survie économique. La permanence de l'art campanaire en Lorraine, depuis les premiers fondeurs du Bassigny connus au XV^e siècle jusqu'à la fermeture de la dernière fonderie en 1939, et la diversité de la pratique puisque fonderies ambulantes et fonderies fixes se côtoyaient, faisait de cette région un ressort d'étude particulièrement

1. S. Bour, *Études campanaires mosellanes*.

2. J. Salmon, *Cloches et saintiers du Bassigny*.

3. H. Ronot et al., *Dictionnaire des fondeurs du Bassigny : un rayonnement sur l'Europe*.

4. A. Corbin, *Les cloches de la terre*.

5. J. Nicourt, *Fabrication de cloches. Permanence des techniques*.

indiqué, d'autant plus qu'à la reconstruction campanaire de l'époque concordataire s'ajoute ici celle qui suivit la Première Guerre mondiale. Les sources documentaires sont ici moins lacunaires qu'ailleurs (archives Farnier microfilmées aux archives départementales des Vosges, collection de prospectus déposée par P. Simonin dans le même établissement, fonds documentaire du service régional de l'Inventaire, fouilles récentes de fours de cloches à Neufchâteau...)⁶. Enfin, on rappellera que la seule fonderie de cloches classée au titre des monuments historiques se trouve en Lorraine.

Dans ce présent exposé, nous aborderons les conditions de l'art campanaire en Lorraine (Bassigny compris) après la Révolution, puis les différents types d'installation – fonte sur place, chantiers statiques et fonderies fixes – avant d'évoquer les innovations technologiques et commerciales. Nous nous fixons comme limites chronologiques celles données par les deux vagues de reconstitution des sonneries consécutives aux destructions de la Révolution, puis de la Première Guerre mondiale ; aussi la question de l'électrification des sonneries ne sera point abordée.

La reconstitution des sonneries : une demande quantitative et qualitative

Moderniser les sonneries

La Révolution, en prescrivant de ne conserver qu'une seule cloche par commune⁷, n'eut pas comme unique conséquence campanaire la conversion de cloches en canon pour la défense de la Patrie – 854 disparurent ainsi en Moselle –, elle permit aussi aux communes les plus pauvres de moderniser leur sonnerie en échangeant les cloches mauvaises contre d'autres meilleures (23 communes en Moselle⁸, 18 dans les Vosges⁹) ou plus sonores, comme la paroisse de Ruaux qui bénéficia d'une cloche de l'abbaye de Remiremont. Dès 1797, dans les Vosges, les communes et les paroisses tinrent à reconstituer des sonneries, si bien qu'on assista à une resacralisation du paysage sonore, surtout rural, qui alla de pair avec le redressement des croix. Chaque édifice religieux fut à nouveau pourvu d'une cloche au moins. Ainsi à Neufchâteau, l'unique grosse cloche qui avait été maintenue en 1793 à Saint-Christophe pour sonner le tocsin fut fondue en 1804 parce qu'elle était fêlée, mais aussi pour pouvoir être partagée en deux plus petites, une pour chacune des deux églises¹⁰. L'ajout de cloches permettait aussi de tinter les quarts, comme à Toul où la cloche de 1536 fut flanquée en 1834 par Dejean, fondeur à Nancy, de deux petites cloches frappées par un marteau extérieur¹¹. Parfois, la reconstitution fut financée par des fondations pieuses, comme le rappelle une inscription de l'église de Marsal en 1816.

Améliorer la consonance

Au souhait de disposer de cloches pour rythmer la vie religieuse ou civile s'ajoutait celui d'une sonnerie plus harmonieuse, ce que les fondeurs appellent la consonance¹². Ce souci était apparu dans les dernières décennies du XVIII^e siècle ; ainsi le curé de Vagney écrivait en 1783 :

6. Nous remercions Mme M. Rémy-Farnier et M. P. Simonin, MM. les directeurs des services d'Archives de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges et leurs collaborateurs, M. A. Masquillier, M. et Mme X. Martin, M. J.-C. Monin, Mme F. Hoffmann ainsi que nos collègues du service régional de l'Inventaire de Lorraine.

7. Décret de la Convention nationale, 23 juillet 1793.

8. S. Bour, *op. cit.* p. 19.

9. Arch. dép. Vosges, 3 J 49.

10. Drac Lorraine, SRI, notes ms.

11. Drac Lorraine, SRI, préinventaire.

12. P. Héberlé, dir., Inventaire national des cloches et ensembles campanaires.

« Pendant l'année 1783 [...], on a cassé la grosse cloche [...]. Comme cette cloche ne s'accordait pas avec la seconde, qu'elle-même discordait avec la troisième, pour avoir une bonne sonnerie, on résolut d'abord de remplacer la cloche cassée par une qui s'accorda avec la seconde, puis d'en faire une entre la seconde et la troisième, d'accord avec l'une et l'autre¹³. »

Ainsi, dès que les moyens financiers le permettaient, on se procurait une sonnerie plus importante en nombre, plus harmonieuse et enrichie d'une cloche plus grosse, donc audible de plus loin. Le mouvement reprit dès la fin de la Révolution. La petite cloche refondue pour Saint-Christophe de Neufchâteau en 1804 fut remplacée par une plus importante en 1822 par Cochois et Chevresson¹⁴. Tout au long du XIX^e siècle, l'effort de reconstitution puis de modernisation des sonneries se traduisit par la multiplication des refontes pour remplacer les cloches fêlées ou dont les sonneries fausses choquaient les oreilles plus sensibles. Certaines étaient ainsi appelées « babillardes », comme à Tincry (Moselle), baptisées en 1846 et refondues en 1848 pour enfin sonner en accord¹⁵. Par souci d'économie, le fondeur pouvait proposer des cloches « en raccord » capables de sonner en harmonie avec celles déjà présentes dans le beffroi. Cette possibilité, qui exigeait beaucoup de savoir-faire, était un argument publicitaire : les frères Farnier de Robécourt l'emploient en 1882 dans *l'Annuaire général*, ou avant eux P. Rosier-Martin à Vrécourt. La trousse de diapason faisait partie de l'équipement de base nécessaire pour appréhender au mieux les tâches de raccords, mais tous les fondeurs n'avaient pas les compétences nécessaires. Il était souvent plus prudent – et plus rentable – de fondre les anciennes cloches et de vendre une sonnerie complète, c'est-à-dire de trois cloches. Ainsi, Perrin-Martin pourvut 67 % de ses commanditaires vosgiens d'ensembles campanaires de trois cloches ou plus¹⁶. Pour Jules Robert à Nancy, le pourcentage monte à 62 %¹⁷, mais n'est plus que de 50 % pour Goussel à Metz¹⁸. Une autre technique, peu coûteuse mais contestée, consistait à recourir au burinage, c'est-à-dire à enlever à l'intérieur du vase un peu de métal avec un burin ou une lime, ou en passant l'objet au tour pour accorder le son. Samuel Bour rapporte que cela fut fait en 1886-1887 pour deux cloches de Saint-Martin de Metz, soixante-deux ans après leur fonte, ou encore à Lorquin en 1845 par l'abbé Étienne de Ban-de-Sapt¹⁹. La pratique est ancienne puisque Philippe Cavillier présentait dès 1716 des « tours à bras très propres pour aigrir l'épaisseur et en grossir le son²⁰ » très proche du matériel des potiers d'étain. Le plan de la fonderie Perrin-Rosier de Vrécourt, dessiné en 1881, indiquait un espace destiné à la menuiserie et au burinage²¹.

D'autres fondeurs, comme J. Robert à Nancy, en rejettent le principe en affirmant travailler « sans le secours du tour ou du burin²² ». Ce goût de la belle sonnerie rejaillit sur les appellations des fabriques : *À l'accord parfait* (Rozier-Martin à Vrécourt, Vosges), *À l'harmonie des cloches* (Barrard à Champigneulle, Haute-Marne), *À l'accord diatonique* (Richebourg-Petitfour à Arbot, Haute-Marne). Néanmoins, les ensembles campanaires, aussi harmonieux qu'ils soient, ne constituent pas des carillons au sens exact du terme, c'est-à-dire permettant d'exécuter des mélodies complexes. Si l'étymologie se contente de quatre cloches (carillon = *quattuor*), si bien que les prospectus lorrains citent sans vergogne ce terme flatteur, les professionnels n'en usent que pour les carillons de type flamand, c'est-à-dire d'au moins vingt-trois cloches²³. Il n'en existe point en Lorraine. Les Farnier revendiquaient la capacité

13. Arch. dép. Vosges, arch. com., Vagney, registre paroissial, 1783.

14. Drac Lorraine, service régional de l'Inventaire, notes ms.

15. S. Bour, *op. cit.*, t. I, p. 568-569.

16. 62 communes sur 92, Arch. dép. Vosges, fonds P. Simonin.

17. 194 cloches pour 79 communes des Vosges, Arch. dép. Vosges, fonds P. Simonin.

18. S. Bour, *op. cit.*, p. 409-413.

19. *Ibid.*, p. 70.

20. P. Cavillier, *Nouvelle pyrotechnie ou l'art au feu*, ms, 1726, coll. part.

21. Arch. dép. Vosges, fonds Farnier.

22. Arch. dép. Vosges, fonds P. Simonin.

23. P. Héberlé, dir., *Inventaire national des cloches et ensembles campanaires*, p. 204, 239.

d'en réaliser, un seul est actuellement identifié, à Lestrem (Pas-de-Calais) mais tardif puisque fondu en 1921²⁴.

À la veille de la Première Guerre mondiale, la reconstitution des sonneries lorraines était achevée. La recomposition du paysage sonore soumis aux lois de l'harmonie avait conduit à refondre de nombreuses cloches et en augmenter le nombre, mais il n'y a pas eu de politique d'harmonisation des clochers comme cela a pu exister dans le canton de Vaud à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle²⁵. Les beffrois étaient bien pourvus en cloches : entre trois et cinq, parfois plus, y compris pour des églises de communes modestes (neuf à Morhange)²⁶. Les nouvelles sonneries témoignaient aussi de l'importance de l'évolution de l'art campanaire en un peu plus d'un siècle.

Fonte sur place, installation temporaire et installation fixe

Les fondeurs ambulants : la permanence d'une technique ancienne pour répondre à une demande renouvelée

Durant les premières décennies du siècle, la fonte des cloches fut surtout le fait de fondeurs itinérants qui travaillaient sur place. Le matériel nécessaire (compas dit efforce, compas d'épaisseur, planche à trousser, brochette ou bâton de Jacob, niveau de maçon, matrice pour les décors...) n'était guère pondéreux et suffisait à conduire l'ouvrage pour autant que le commanditaire disposait du métal nécessaire. Ces « saintiers » gyrovagues avaient repris une activité prudemment laissée de côté durant la Révolution – à moins qu'ils ne fussent fondeurs de canons comme Jean-Nicolas Cochois – et exercée pour certains d'entre eux seulement par intermittence. Certains, parce qu'ils étaient parents de saintier, se lancèrent dans la fonte, parfois pour une très courte durée, comme Étienne Limaux qui n'œuvra que de 1809 à 1810²⁷. Leur talent se ressentait d'une pratique interrompue. La production fut souvent médiocre et nombre de cloches ne vécurent guère, surtout si elles étaient sollicitées au-delà de leur faible capacité. En 1810, un groupe de jeunes gens envahit le clocher de l'église Saint-Christophe à Neufchâteau et fit sonner « à tout rompre », si bien que la moyenne cloche, qui n'avait que six ans, éclata et ne put être remplacée qu'en 1820²⁸. À Vitry-sur-Orne, ce sont les sonneries effrénées suscitées par les événements de 1848 qui vinrent à bout de deux cloches sur trois²⁹. Mais la fragilité des sonneries pouvait se révéler par un usage normal, si bien que le problème de réparation ou du remplacement était récurrent. Ainsi au Val d'Ajol³⁰, en moins d'un siècle la commune fit appel à cinq fondeurs successifs : J.-B. Gaulard de Romain-sur-Montfaucon fonda en 1808 la cloche rescapée de la Révolution mais fêlée, et posa une sonnerie de deux cloches ; Rosier-Guichard proposa en 1841 une réparation qui fut refusée au profit d'une refonte totale, d'autant plus urgente que la grosse cloche se cassa alors ; l'opération fut confiée à J.-B. Gillot et G. Messman en 1842, mais la plus grosse des cloches fut à nouveau cassée par accident et refondue en 1858 ; en 1889, c'est le battant que Jannel de Martinville changea. Une quatrième cloche vint compléter la sonnerie en 1901. En fait, dans bien des communes, un saintier venait travailler tous les vingt ans. La médiocre qualité de la production campanaire du premier tiers du XIX^e siècle, sans doute aggravée par une suspension peu soignée, se traduit par la rareté des sonneries complètes encore

24. *Ibid.*, p. 116.

25. F. Hoffmann, *L'harmonisation des cloches lausannoises*.

26. S. Bour, *op. cit.*, *passim* et p. 31-32.

27. Dr. Ronot, *Dictionnaire des fondeurs du Bassigny*, p. 54.

28. Drac Lorraine, SRI, notes ms.

29. S. Bour, *op. cit.*, p. 576-577.

30. Drac Lorraine, SRI, inventaire topographique.

conservées de nos jours. Celles de Béhonne (Meuse) par Royer en 1811, fondeur à Bar-le-Duc, en est un des rares exemples³¹.

La fonte sur place présentait une apparente économie et avait une valeur symbolique : en utilisant sur place les débris de l'ancienne cloche, on évitait l'achat de matériaux coûteux, les frais de transport d'un objet pondéreux et fragile, le métal ancien fondait à une chaleur moindre (940° pour le « vieux bronze » au lieu de 1150° pour le cuivre pur), mais on espérait aussi le transfert de la valeur sacrée de l'ancienne cloche sur la nouvelle. Le saintier était auréolé d'un savoir mystérieux issu de la tradition familiale. Admiré pour ses connaissances, il était le maître d'un rite auquel la communauté paroissiale assistait : le creusement de la fosse, la construction d'un four (ou du « purgatoire », selon le modèle décrit par Cavillier en 1726), la préparation, la coulée et la suspension dans le beffroi se déroulaient devant tous. Le lieu de la fonte était choisi à proximité de l'église³² : la cour du château à Neufchâteau en 1804 ou à Chérissey en 1866, la place à Verny en 1829, le cimetière (malgré les interdictions) à Insming en 1843, les halles – qui offraient un abri contre la pluie – à Lamarche, Vrécourt et Damblain³³, l'ancien cimetière ou place du Sô au val d'Ajol en 1842, un jardin à Hebitzheim en 1847. Joseph Berthelé collecta d'assez nombreux témoignages de telles fontes à La Vacheresse en 1840, à Villotte (milieu du XIX^e siècle), à Insming en 1845. À Bainville-aux-Saules, en 1867, six cloches dont certaines pour une commune voisine, furent fondues sur place par un « fondeur ivrogne du nom de Petitfour qui fut aidé par un nommé Mangin qui fit tout le travail³⁴ ». Au milieu du XIX^e siècle, Barrard à Champigneulle (Haute-Marne) proposait encore la fonte sur place « si la commune le demande³⁵ », tout comme Rozier-Martin de Vrécourt en 1867 : « Je refonds sur place même des vieilles cloches lorsque par des motifs quelconques on en témoigne le désir³⁶. » On peut s'interroger sur le type de four utilisé alors. Il paraît peu vraisemblable qu'ils aient construit des fours à réverbère. Thierry Gonon³⁷ envisage l'hypothèse du « purgatoire », décrit par Cavillier comme « un fourneau fait de massonnerie avec un tonneau de deux à trois pieds rond », où le métal est placé directement sur le charbon de bois pour être fondu par un feu entretenu par un soufflet de forge ; un tel fourneau ne pouvait servir, d'après l'auteur, qu'à quelques fontes³⁸. À l'issue du travail, le saintier devait niveler le terrain afin de le rendre à son état d'origine, ce qui explique la rareté des traces archéologiques. Le creusement des fosses et la mise au feu si près des maisons avaient depuis longtemps inquiété les autorités qui tendaient à faire travailler les fondeurs à l'extérieur de l'agglomération : sur la route de Gravelotte à Ars, en 1818, ou dans un champ à Vitry-sur-Orne, en 1849. Dans tous les cas, il s'agit de pratiques dont la permanence, d'après Alain Corbin est plus marquée dans le nord et l'est de la France que dans le sud³⁹. La disparition de cette technique au profit de la fonderie fixe passa sans doute par la mise en place de chantiers statiques quasi-permanents, mais sans équipement en dur.

Une solution en demi-mesure : le chantier fixe

La préparation de la fonte était en effet un travail important, aussi certains saintiers cherchèrent à le rentabiliser en proposant de fondre plusieurs cloches au même endroit pour des commanditaires différents. Ponctuelles, de telles pratiques pouvaient perdurer durant plusieurs années. Ainsi l'un des Barrard installa lors de ses voyages dans l'Aisne, sur la place du village de la Chapelle-Morthodan, un chantier qui servit durant plusieurs années aux

31. ISMH au titre des objets, décembre 2001.

32. S. Bour, *op. cit.*, p. 55.

33. Arch. dép. Vosges, série O, *passim*.

34. Arch. mun. Montpellier, notes manuscrites du fonds Berthelé (transcr. J. Nougaret).

35. Arch. dép. Vosges, 86 J 9.

36. *Ibid.*

37. T. Gonon, *Étude du matériel retrouvé lors des fouilles de structures campanaires*, p. 32.

38. P. Cavillier, *op. cit.*, ms., coll. part.

39. A. Corbin, *op. cit.*, p. 86-97.

fontes destinées aux communes voisines tandis qu'il continuait à pratiquer la fonte ambulante pour ses clients plus éloignés. Quant aux fondeurs Loiseau et Antoine, ils utilisèrent avec constance la cour de l'auberge de Maison-Rouge à Aubigny (Aisne) de 1826 à 1845⁴⁰.

C'est peut-être les traces d'un chantier de ce type qui ont été relevées lors de fouilles menées à Neufchâteau en 2000⁴¹ sur une île du Mouzon, en contrebas de l'église Saint-Christophe. Le fondeur ambulant s'est installé non pas dans la cour du château où avaient été fondues les cloches de 1804, mais sur une île. Le choix de cet emplacement qui avait été exhaussé par d'importants remblais limoneux au début du XIX^e siècle – ce qui la rendait moins inondable – garantissait la population des risques d'incendie. Deux fosses ont été identifiées avec les traces de sept fontes de cloches (diamètres estimés : 80 à 105 cm). La disparition partielle des archives communales de la ville de Neufchâteau nous prive d'informations permettant l'identification du fondeur et la date précise de la fonte. S'agit-il de celles de 1820 ou de 1822, ou encore celle de 1846 faites par Goussel, Brenel et fils de Blévaincourt pour l'église Saint-Nicolas⁴², ou d'autres qui n'ont pas laissé de traces écrites ? L'étude stratigraphique propose une datation sous le Second Empire avec comme *terminus ante quem* les années 1870 (installation d'un moulin daté des premières années de la III^e République). Le décapage des couches archéologiques n'a pas permis de repérer les témoins du probable apprentis qui protégeait les fosses de la pluie ni du fourneau qui était peut-être sur le modèle du « purgatoire ». Dans l'état actuel des connaissances, il s'agit du seul témoignage de chantier statique du XIX^e siècle fouillé en Lorraine. Le résultat des fontes faites sur l'île ne fut sans doute guère probant, les cloches furent rapidement remplacées en 1883 par trois autres, sorties de la fonderie Farnier de Robécourt. Depuis près de quarante ans en effet, il existait à proximité des installations fixes et spécialisées dans l'art campanaire.

La disparition des ateliers urbains traditionnels non spécialisés

Pays de saintiers reconnu dans toute la France (30 % des cloches du Nord-Pas-de-Calais par exemple sont signées par un fondeur ambulant lorrain), la Lorraine n'ignorait pas la pratique de la fonte campanaire en installation fixe. Il existait sous l'Ancien Régime, comme partout, des fondeurs de cuivre travaillant en atelier, généralement urbain mais dont la production comprenait aussi bien de la vaisselle, des canons, des fontaines, de la statuaire et des cloches, chaque type d'objet demandant un pourcentage de métaux particulier privilégiant la sonorité ou la dureté. La pratique est attestée à Nancy, à Saint-Dié, à Épinal, à Metz où Nicolas Duvivier et Louis Richier refirent dans leur atelier la grosse cloche de l'église de Thionville en 1759⁴³. Jean II Quérat, fils d'un fondeur de cloches messin, établi à Nancy en 1730, fonda le mortier de l'hôpital de Plombières-les-Bains, Richet de Metz celui de Remiremont... Mais ces installations fixes n'étaient jamais dédiées exclusivement à l'art campanaire comme avait pu l'être dès le XVII^e siècle la maison Cavillier à Carrepuits (Somme). Le maître fondeur Mabillon de Saarburg, en Lorraine allemande, l'affirmait avec la cloche et le canon sculptés au-dessus de la porte de sa demeure, motif repris par sa marque, tout comme Gugnion-Dosse qui signait « fondeur et chaudronnier à Metz⁴⁴ ». Certains fondeurs fournissaient tout le décor de cuivre ou de bronze d'une église, comme Colin de Nancy qui fabriqua pour Pompey en 1704 la cloche, la croix de l'église et le coq en cuivre⁴⁵. De tels ateliers dont l'activité perdura durant la première moitié du XIX^e siècle, mêlant la chaudronnerie et l'étamage à l'art campanaire,

40. J. Berthélé, *Éphémérides campanaires*.

41. A. Masquillier, dir., *Document final de synthèse, Neufchâteau : pôle culturel « Trait d'union »*.

42. Arch. mun. Montpellier, fichier Berthélé (transcr. J. Nougaret).

43. S. Bour, *op. cit.*, p. 56.

44. *Ibid.*, p. 415-416.

45. J. Berthélé, *Éphémérides campanaires*, VII, 317.

furent semble-il surtout présents en milieu urbain et à Metz⁴⁶. Leur production de cloches fut très faible.

L'émergence de la fonderie fixe et spécialisée : une réponse moderne aux exigences nouvelles

Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que la Lorraine s'ouvrit à une pratique industrielle de l'art campanaire, qui se développa à partir du moment où les saintiers ambulants se fixèrent, et non pas à partir des ateliers des fondeurs de cuivre. C'est sous la double contrainte de l'administration soucieuse de sécurité publique et des clients demandeurs de plus de qualité que les fondeurs du Bassigny furent amenés à abandonner la pratique ambulatoire séculaire pour s'installer. En effet, l'administration, dès les premières décennies du XIX^e siècle, éprouva autant de méfiance envers les fondeurs itinérants qu'à l'égard des colporteurs et craignait les incendies en pleine agglomération. Aussi elle incita à l'installation de fonderies fixes et réglementées, à l'instar des autres établissements « insalubres ou incommodes » selon le décret du 15 octobre 1810 qui fixait trois classes d'installations. Les fonderies de cuivre ou de bronze appartenaient à la seconde classe, celle « dont l'éloignement des habitations n'est pas rigoureusement nécessaire, mais dont il importe néanmoins de ne permettre la formation qu'après avoir acquis la certitude que les opérations qu'on y pratique sont exécutées de manière à ne pas incommoder les propriétaires du voisinage, ni à leur causer de dommages ». En 1886, les fonderies de cuivre, laiton et bronze passent en troisième classe, celle où sont placés les établissements « qui peuvent rester sans inconvénients auprès des habitations, mais doivent être soumis à la surveillance de la police ». Or, contrairement aux fondeurs des villes, leur activité était essentiellement campanaire à quelques rares exceptions près, comme les Maire à Pompierre (Vosges), dont les uns firent des cloches et les autres des chandeliers en laiton qui sont – fait exceptionnel – signés⁴⁷. La spécialisation familiale et la contrainte administrative conduisaient à la création d'installation spécialisée fixe, mais le processus connu des étapes successives, d'abord la fonderie fixe à proximité du client, puis la construction d'établissement au « pays », c'est-à-dire en Bassigny, enfin la tentation urbaine avec le déplacement vers Nancy et Metz, voire Dijon et Porrentruy (Suisse). Dès la fin du premier quart du XIX^e siècle, des chantiers permanents puis des fonderies fixes furent créés dans les régions des principaux clients : en Belgique (Causard à Tellin en 1833), dans l'Aisne (Barrard à La Chapelle-Morthodan en 1842), dans les Ardennes (Bague et Chevresson à Vouziers avant 1834), en Normandie (Cartenet à Guetteville-lès-Grès avant 1849). Certaines familles se dispersèrent dans plusieurs départements : Bollée dans le Loiret (Saint-Jean-de-Braye en 1837) et dans la Sarthe (Le Mans en 1840), les frères Paintandre dans la Marne (Vitry-le-François vers 1830) et en Corrèze (Turenne en 1837). La première fut toujours située dans les faubourgs. Elle ménageait les avantages des deux modes de fabrication : l'installation fixe permettait une meilleure qualité de la production et une meilleure rentabilité, mais le principe traditionnel de proximité avec la clientèle était respecté. La plupart des ateliers fonctionnèrent assez longtemps et l'un, Bollée à Saint-Jean-de-Braye, est toujours en activité.

En Bassigny, les premières créations furent plus tardives et laborieuses ; elles touchèrent d'abord la Haute-Marne, à Breuvannes où, en 1838, Maulnuit fit une première mais brève tentative. L'année suivante, les frères Barret s'installèrent dans la même commune. La première installation vosgienne semble bien être à Robécourt, en 1847, sous l'égide de Perrin-Martin. Reprise en 1873 par F. Farnier, ce fut la seule qui connut une réelle longévité. La fonderie voisine de P. Rosier-Martin à Vrécourt fut rachetée par ce même Farnier et fermée

46. S. Bour, *op. cit.*, *passim* ; Barbe dit Jean-Julien, Notes sur les anciens fondeurs de cloches à Metz, *Le pays lorrain*, 1912, p. 496-499.

47. Drac Lorraine, SRI, préinventaire.

en 1876. Celle créée en 1880 par les frères Jannel à Martinville n'eut qu'une production campanaire de courte durée.

Les autres fondeurs du Bassigny, après une brève tentative d'installation au pays de leurs ancêtres, reprirent une activité plus ambulatoire, créant et déplaçant leurs ateliers en milieu urbain au gré de leur espoir de clientèle. Ainsi, Jules Robert quitta Urville pour les nouveaux quartiers de Nancy où se construisaient maints établissements pieux, puis, lorsque la loi de 1905 affaiblit les commandes religieuses, il s'installa à Porrentruy (Suisse) en 1906 pour revenir en Lorraine après 1914, assurer la reconstitution des sonneries fondues durant la Grande guerre. En Haute-Marne, Goussel quitta progressivement Champigneulle pour s'installer à Metz en 1850 en rachetant méthodiquement toutes les fonderies de cuivre qui venaient à fermer pour ne plus faire qu'un gros atelier campanaire. Non loin, Maisoncelles fut abandonnée par les Drouot en 1882 pour Douai, et par Perrin-Robinet en 1856 pour Mézières puis Mohon. La proximité d'une ligne de chemin de fer qui permettait le transport commode d'un produit à la fois lourd et fragile n'avait pas suffi pour maintenir l'activité campanaire en Bassigny.

En quittant une organisation artisanale issue de l'Ancien Régime, l'art campanaire se rapprochait des activités industrielles et commerciales en plein essor dans la Lorraine du XIX^e siècle. Mais l'application des textes réglementaires n'alla pas sans causer des difficultés, car les voisins des fonderies se plaignaient des « fumées métallifères » et des risques d'incendie ; si bien que plusieurs enquêtes *de commodo et incommodo* se soldèrent par des autorisations refusées, comme à Metz, ou par des procès comme à Robécourt de 1883 à 1886 où les plaintes du maire résumaient bien les craintes :

« MM Farnier allumaient leurs fours à 3 heures du matin et fondaient des pièces de 3000 kg... Les flammes sortaient des cheminées allant jusqu'à 20 m. Tout le village était éclairé et au loin on entendait le grondement de l'évacuation de la fumée, des étincelles et des flammes⁴⁸. »

Les autorisations accordées spécifiaient très clairement les conditions d'application :

« sous réserve que la cheminée sera construite en brique ou en pierre et aura une élévation telle que les bâtiments voisins ne soient jamais exposés à l'incendie [...], que le bâtiment sera isolé de tout autre habitation et recouvert de lave ou de tuile⁴⁹. »

Outre les aspects liés à la sécurité publique, la fonte industrielle permettait de simplifier les procédures, d'améliorer la qualité (pourcentage du métal plus facile à respecter), de proposer un décor plus diversifié et plus raffiné, de disposer en permanence d'instruments de pesage... Bref, la cloche sortait de son moule, plus belle, plus juste et promise à une longévité plus grande. Mais née dans une usine, loin du regard de ceux pour qui elle allait sonner, elle devenait un objet plus banal, d'où l'importance accordée dans les paroisses aux festivités du baptême.

Comme dans les autres secteurs de l'industrie, des stratégies familiales se mirent en place. Nous n'en évoquerons que deux. La famille Causard, originaire du Bassigny, essaima à l'étranger, au nord de la Lorraine, en créant ou reprenant des ateliers en Belgique (près de Namur, puis Tellin), au Luxembourg (Diekirch) et en Alsace-Lorraine annexée (Strasbourg, puis Colmar). La famille Farnier se partagea, de fait mais aussi par actes notariés, la Lorraine et la Bourgogne avec trois fonderies : Mont-devant-Sassey tournée vers la Meuse et les Ardennes, Robécourt en situation de monopole dans le Bassigny lorrain, et Dijon puis Velars-sur-Ourche (Côte-d'Or), tandis que la tentative mosellane à Sarrebourg n'aboutit qu'à un échec. C'est la branche familiale de Robécourt qui bénéficia au mieux de la nouvelle donne

48. Arch. dép. Vosges, 8 U 26 et 20 M 21.

49. Arch. dép. Vosges, 20 M 7.

économique des XIX^e et XX^e siècles en acceptant une clientèle civile (armée, industrie, administration), en sortant du ressort régional pour s'adresser à toute la France, colonies comprises, et en répondant avec efficacité aux deux reconstructions qui s'engagèrent après 1870 et 1918.

Les innovations du XIX^e siècle : la tentation de la nouveauté

Une architecture spécifique ?

Contrairement aux fonderies de cuivre de l'Ancien Régime, celles du XIX^e siècle sont construites à l'écart des habitations, même en ville, comme à Nancy où se dessine à la fin du XIX^e siècle un secteur de l'industrie de la fonte du cuivre avec la maison Charles Munier et Fils, les fonderies de cloches Martin et Beurnel – tantôt associées, tantôt séparées – et la fonderie Jules Robert-Hartemann, d'abord marchand de cloches, puis fondeur. Non loin de la gare de triage et de la route de Strasbourg, le quartier commençait à être construit et offrait de vastes parcelles libres. Les grandes cheminées en brique s'élevant en paire, à plus de neuf mètres du sol, trahissaient la présence d'une fonderie de bronze. Elles ont toutes disparu en Lorraine et il faut aller à Saarbùrg (Allemagne) pour avoir une idée de leur intégration dans le paysage. Deux fonderies lorraines existent toujours (Robécourt, quasi-intact, et Mont-devant-Sassey, dont les intérieurs ont disparu) ; leur étude peut être complétée par les plans dressés par F. Farnier en 1872 « pour une petite fonderie économique », dont la localisation est inconnue, et ceux de la fonderie de Vrécourt avant sa démolition en 1881⁵⁰. Les fonderies d'Urville et de Metz ont été détruites. De celle de Martin à Nancy, il ne reste que le portail orné de deux vases décoratifs en bronze portant le nom du fondeur, la date de son installation et une représentation de la charité de saint Martin.

D'une étude systématique se dégagent deux types architecturaux différents selon le nombre de fours. Le premier s'organise selon un plan massé. Il ne concerne que les fonderies ne disposant que d'un four, comme à Mont-devant-Sassey où la toiture en pavillon avec un vaste lanterneau à claire-voie est néanmoins une originalité. Les plans de la fonderie économique de 1872 reprennent le même parti, mais avec une toiture plus simple composée de longs pans. Le second type est organisé autour d'une cour fermée par un corps de bâtiment à fonction administrative (à Robécourt et à Saarbùrg) sur laquelle s'ouvrent les ateliers abritant les fours (deux au minimum), l'étuve, la menuiserie, le manège à potée. Les murs sont en pierre de taille en soubassement (Robécourt) ou en moellon enduit, mais les parties supérieures peuvent être en planches de sapin (Vrécourt). La mise en œuvre est sobre, quoique agrémentée de quelques citations pittoresques (lambrequins) ou de décors peints en trompe-l'œil (fausses baies à Robécourt). Tous les toits sont à longs pans couverts de tuiles mécaniques. Des châssis en verre pouvaient assurer l'éclairage naturel (Vrécourt, également chez Goussel à Metz). Un logement patronal est situé à proximité immédiate (Robécourt et Saarbùrg). Une variante simplifiée a existé à Vrécourt, où la cour n'était pas fermée, la fosse du petit four étant située à l'extérieur (donc sans abri). Un bâtiment construit de l'autre côté de la route abritait tout à la fois l'habitation, les bureaux, une étable, une grange et un potager, preuve de la double activité de son propriétaire.

La maîtrise du four à réverbère : une technique encore difficile

Les fonderies de Robécourt et de Vrécourt comprenaient deux fours, d'importance inégale, non point pour fondre davantage mais pour choisir le four qui convenait le mieux à la quantité de bronze à fondre par rapport à la taille et au nombre des cloches commandées.

50. Arch. dép. Vosges, fonds Farnier.

Pour les petites cloches, on utilisait un autre type de matériel : le four à creuset. Grâce aux dessins de Ferdinand Farnier et aux notes soigneusement consignées dans les registres d'atelier⁵¹, on peut appréhender le rythme de travail des fondeurs et les difficultés auxquels ils étaient confrontés. De 1876 à 1899, Ferdinand Farnier lança entre quatre et onze coulées annuelles, soit une moyenne de sept coulées par an, de une à onze cloches étaient fondues par coulée. L'enquête menée en 1883 à l'occasion de la plainte portée contre les frères Farnier confirme ces données en signalant « une dizaine de fusions par an [...] dureraient six heures⁵² ». Les archives familiales font état de calculs assez complexes lors de l'utilisation du métal de récupération : les canons espagnols sont ainsi faits de 89 % de cuivre et 11 % d'étain, les belges de 90 % de cuivre et 10 % d'étain. Certaines pièces d'artillerie comportaient du zinc, d'où une fumée blanche lorsque ce dernier se volatilisait⁵³. C'est ce qui se produisit en 1882 et fut sans doute à l'origine de la plainte contre la fonderie. Pour atteindre les 78 % de cuivre et les 22 % d'étain, caractéristiques du bronze de cloche, il fallait donc ajouter des lingots d'étain, sinon le son des cloches n'était pas celui attendu. Ainsi, en 1886 : « toutes les cloches sont graves parce que le métal est trop cuivreux » ; mais l'abus d'étain n'était pas mieux : il fallut refondre une cloche « trop étamée » en 1898. À croire les registres, les incidents étaient assez rares. Ils étaient surtout dus à l'humidité, parce que le four ne servait pas assez souvent ou parce qu'il avait beaucoup plu. Mais l'application des mesures de sécurité édictées par la préfecture est aussi mise en cause : « [...] obligé de mettre des registres au four par arrêté du préfet [...]. Le four n'a pas marché, une fumée très noire s'est toujours échappée durant la fonte. Le métal n'a pas chauffé ». D'autres fois, ce sont des incidents de coulées qui sont évoqués : « L'âtre du four s'est soulevé pendant la coulée et environ 400 kg de métal sont passés par-dessus », « le four trop chargé, la flamme ne pouvait pas passer », « au moment de la coulée, le métal a fui dans le fourneau par une fissure ». Enfin, la réalisation des fausses cloches avait aussi son importance ; en 1894 : « Les cloches de Pont-Salomon [?] ont eu quelques plaques sur les sujets, et particulièrement la première qui a eu le crucifix tout recouvert et qu'il a fallu transformer en croix simple. Cela provient d'un séchage trop lent de la potée trop claire », et en 1896 : « au déterrage les cloches étaient toutes très encrassées, cela provenait de la qualité de la potée ». À lire les annotations marginales, les incidents causaient de vives discussions entre les fondeurs et sont très probablement la cause de la séparation entre Arthur et Ferdinand Farnier en 1893, puis du départ quasi inopiné d'Émile Benoît, mouleur de Ferdinand Farnier, en 1898.

Cloches de bronze, de fer et d'acier

Si les fondeurs ambulants privilégiaient la refonte des cloches anciennes, avec tous les risques d'impuretés qui en découlaient, les établissements fixes se montraient plus attentifs aux proportions fixées depuis le XVIII^e siècle de cuivre et d'étain pour faire du bronze de cloche. Les commanditaires n'hésitaient d'ailleurs plus au XIX^e siècle à contrôler la qualité du métal, comme à Neufchâteau en 1847 où l'on demanda au pharmacien des analyses « relatives et quantitatives du métal tant des anciennes que des nouvelles cloches⁵⁴ ». Les contrats passés devant notaire précisaient les pourcentages de cuivre et d'étain⁵⁵ et les modalités de contrôle : « Chacune [des cloches] portera un bouton facile à détacher pour être soumis à l'analyse ainsi que de la limaille prise sur toute la longueur de la cloche. » Outre le respect des pourcentages promis, le client exigeait aussi un minimum de garantie de durée : à partir des années 1880, les fondeurs prirent l'habitude de garantir leurs cloches pour dix ans, rarement quinze ans. Les commanditaires versaient la dernière échéance à la fin de la décennie, encourageant ainsi le fondeur à respecter son engagement. De fait, la reconstitution des sonneries et leur accroissement demandaient du métal neuf provenant de Russie et du

51. *Ibid.*

52. Arch. dép. Vosges, 20 M 21.

53. Le zinc est présent dans le laiton. Il se volatilise à partir de 950°.

54. Arch. dép. Vosges, 2 O 334/9.

55. Contrat entre la commune de Barbonville (Meurthe-et-Moselle) et Perrin-Martin ; copie, SRI Lorraine.

Chili pour le cuivre, d'Australie pour l'étain. Quoiqu'il en soit, il s'agissait de matériaux coûteux. Plusieurs tentatives furent faites pour réduire ces coûts, soit en utilisant moins de métal, soit en utilisant un métal meilleur marché. Ces tentatives furent surtout mosellanes. Goussel mit au point une cloche moins lourde mais, disait-il, tout aussi sonore. Il l'affubla d'un nom grec à l'étymologie un peu hasardeuse : « télagophone », soit « celle qui fait entendre un son qui brille de loin », de *τηλαυγος* et *φωνεω*. « Le nouveau système que j'ai inventé consiste à donner aux cloches le même ton avec la moitié de métal employé dans les autres fonderies et a l'avantage de ne nuire en rien, ni à la solidité, ni à la beauté du timbre. » Le système avait déjà été essayé mais, même renouvelé par le fondeur messin, il s'avéra peu efficace et beaucoup des cloches télagophones durent être refondues. Pourtant, Gaulard à Malmédy (Belgique) tenta de s'approprier une variante de ce procédé en n'économisant plus que 25 % du métal (au lieu des 50 % proposé par Goussel), c'est du moins ce qu'il affirmait dans une publicité rédigée en allemand. Il ne semble pas avoir eu davantage de succès⁵⁶.

L'usage de la fonte de fer est attesté dans l'art campanaire sous l'Ancien Régime en Lorraine. Outre les saillons surtout présents dans la Meuse et les Vosges, six cloches au moins ont été identifiées à Baudonvilliers, Arrancy-sur-Crusnes, Louppy-sur-Loison⁵⁷, Saint-Mihiel⁵⁸, Bonnefontaine et Aube⁵⁹. La pratique perdura au XIX^e siècle chez Jaclard, un fondeur messin dont on connaît une cloche à Gorcy⁶⁰ et une autre à Hayange⁶¹. Au XIX^e siècle, on tenta aussi l'acier, moins coûteux, mais qui n'avait pas les qualités musicales du bronze. Ces expériences furent surtout le fait d'une société allemande, la *Verein für Bergbau und Gussstahlfabrikation* de Bochum (vallée de la Rhur)⁶². Fondée en 1852, sa présence fut régulièrement remarquée lors des expositions universelles. Une société française, Holtzer et C^{ie} ou « À la reine des cloches » à Unieux (Loire) bénéficia du brevet allemand et fut primée à l'exposition universelle de 1867. Elle ne fournit qu'une cloche en Lorraine, pour le temple protestant de Sarrebourg en 1863⁶³. Après 1871, la fonderie de Bochum fournit directement des cloches en Moselle. En dépit du succès en Allemagne (quinze mille cloches réalisées entre 1852 et 1921), cette technique ne fut guère reconnue en Lorraine, sinon par la communauté protestante de Moselle et quelques particuliers ou petites entreprises qui acquirent des timbres en acier.

L'innovation se réfugie sur les accessoires... souvent essentiels

Instrument pondéreux s'il en est, la cloche nécessite aussi toute une série d'accessoires qui furent l'objet de plusieurs innovations tenant compte des souhaits des commanditaires : installer plus de cloches, des cloches plus grosses dans des clochers qui ne seraient pas modifiés pour autant, faciliter la tâche des sonneurs, diminuer le travail d'entretien... Les principales nouveautés se concentrent sur le beffroi, le mouton et la mise en mouvement de la cloche par l'amélioration des coussinets et la diffusion de nouveaux modes de sonnerie.

Le beffroi, que beaucoup de fondeurs proposèrent de faire en poutrelles métalliques dont la fabrication s'est diffusée depuis le milieu du XIX^e siècle, prenait moins de place et il permettait d'installer des cloches plus grosses. On pensait alors qu'il était moins dangereux en cas d'incendie. Le rôle catastrophique d'une structure métallique qui transmet toutes les vibrations aux murs du clocher, alors que le beffroi en chêne posé sur des corbeaux en amortissait l'essentiel, ne sera découvert qu'au XX^e siècle. Le mouton en fonte de fer, parfois orné, « permet d'éviter d'avoir de recalibrer régulièrement les tourillons, de vérifier l'état des

56. J. Berthelé, *Enquêtes campanaires*, p. 369.

57. F. Janvier, *Les cloches anciennes (ante 1793) du département de la Meuse*, p. 40 et 76.

58. Drac Lorraine, SRI, inventaire topographique.

59. S. Bour, *op. cit.*, p. 423.

60. Drac Lorraine, SRI, inventaire topographique.

61. S. Bour, *op. cit.*, p. 579.

62. *Ibid.*, p. 422-423 ; Arch. dép. Vosges, fonds P. Simonin.

63. S. Bour, *op. cit.*

ferrures, et des écrous de serrage⁶⁴ ». Il paraît plus adapté aux cloches soumises aux intempéries dans un campanile ouvert ou aux insectes xylophages dans les missions d’Afrique ou d’Asie. On proposait donc des beffrois pour ainsi dire préfabriqués et complets, comprenant leurs cloches munies de leur mouton. C’est ce que fit Ferdinand Farnier en 1908, quand il déposa les modèles de montures dites *simplex* pour les cloches de 10 à 150 kilogrammes, et *progrès* pour les cloches plus lourdes, montées sur des beffrois en acier.

L’amélioration des modes de sonnerie conduisit à modifier le système d’accrochage du battant, mais surtout la forme du mouton et sa position par rapport à l’axe de rotation de l’ensemble qu’il formait avec sa cloche. Ainsi Samuel Bour, successeur de Goussel, breveta en 1883 un type de sonnerie à battant équilibré appelé aussi « à battant rétrolancé » ; son invention, tombée dans le domaine public dès 1885, fut largement utilisée par la maison Farnier. La cloche, mieux équilibrée, devenait plus facile à sonner et le beffroi était moins ébranlé. Il devenait possible de placer des cloches plus grosses dans des clochers plus étroits. Cependant ce système avait pour inconvénient de réduire la portée du son. Toutes ces nouveautés permirent une production de série avec la possibilité de stock de cloches :

« Vous trouverez toujours dans mes ateliers des petites cloches de 10 à 100 kg munies de leurs accessoires, prêtes à être mises en places, pour écoles, usines, chapelles, horloges publiques, hôtels de ville, etc.⁶⁵ »

La référence à la tradition

Parallèlement à la disparition des fondeurs ambulants et à la diffusion de nouveautés portant sur les accessoires de la cloche, naissait un intérêt plus vif pour l’art campanaire ancien. De fait, les fondeurs se référaient toujours à une pratique ancestrale, si possible familiale : Jules Robert-Hartemann rappela toujours que sa famille exerçait déjà en 1510. L’iconographie elle-même s’inspirait fortement de celles des cloches anciennes, c’est-à-dire de style « Renaissance ». Il n’y eut guère que Goussel qui innova en matière de décor, couvrant tout le vase de la cloche par des motifs néoclassiques, puis néogothiques. A. Farnier proposait, en 1896, de faire des cloches « reproduction de l’Antique ». La famille Farnier s’était adonnée aux joies de la collection d’antiquaire-campanologue, puisque furent conservés avec un soin jaloux les estampages des morceaux de cloches anciennes et des marques des fondeurs, les prospectus des confrères et néanmoins concurrents, les manuscrits des prédécesseurs : Cavillier, Barbieux. Cette volonté du respect de la tradition a conduit à renouveler des pratiques qui avaient disparu, comme la bénédiction du métal en fusion. Une telle cérémonie eut lieu pour la première fois – semble-t-il – à Robécourt en 1897, lors de la fonte des cloches de la basilique de Domremy. Une nouvelle préoccupation apparaît également sous le Second Empire, celle de la restauration des cloches fêlées. D’abord conçue comme une technique économique, le procédé Chambon, du nom du fondeur haut-marnais C. Chambon, installé à Montargis (Loiret), qui mit au point une technique de brasure à l’étain, fut aussi présenté comme un moyen de permettre

« aux paroisses de pouvoir conserver les anciennes cloches, leur rendre exactement la même note et la même sonorité, au point où l’oreille la plus juste ne peut y trouver de différence qu’avant la fêlure⁶⁶ ».

À la lecture des prospectus, on constate que les fondeurs de pratique plus récente, avec une activité quasi industrielle, fréquentèrent davantage les expositions afin d’acquérir une reconnaissance, tandis que les descendants désormais fixés des saintiers ambulants se réfugiaient dans les références traditionnelles, confortés dans cette attitude par les premières

64. Arch. dép. Vosges, fonds Farnier.

65. *Ibid.*

66. Arch. dép. Vosges, fonds P. Simonin.

recherches des historiens qui cultivaient alors un sentiment de nostalgie. Les plus habiles de ces fondeurs surent, à l'instar des Farnier, marier habilement le respect des traditions et le recours aux nouvelles technologies, tout en manifestant un certain mépris pour les récompenses des expositions, qui privilégient le paraître plutôt que la qualité :

Il s'est rencontré dans certaines expositions que des cloches ont été médaillées pour leur ornementation, leur poli extérieur, sans avoir été entendues ni jugées sous le rapport de l'harmonie de l'accord, la puissance de la vibration et la sonorité du timbre, mais qu'est-il advenu ? Ces cloches portant pompeusement cette mention fastueuse « exposition de B*** », ayant été acquises comme de confiance par la commune de P***, ont été à la suite d'un examen consciencieux, formellement et à juste titre refusées par la commune⁶⁷.

La disparition de l'art campanaire en Lorraine. La rançon du succès ?

En fait, fonte sur place ou fonderie fixe, la technique n'évolua guère et c'est plutôt la mise en œuvre de cette pratique ancestrale et la transformation du saintier en homme d'affaires qui permirent l'adaptation à une demande renouvelée : un alliage mieux contrôlé, une fusion mieux gérée, une organisation méthodique de la fabrication et de la vente... Les seules innovations concernent en fait les accessoires, avec le recours aux matériaux modernes chers aux industriels du XIX^e siècle : fonte de fer et acier. Pourtant, et en dépit de ses louables efforts d'adaptation, l'industrie campanaire s'essouffla dès 1870 : de meilleure qualité, installées avec plus de soin dans leur beffroi, les cloches n'eurent plus à être aussi souvent remplacées, à un moment où la laïcisation de la vie publique rendait moins fréquent l'usage répété des sonneries, tandis que la cloche ancienne perçue désormais comme un objet patrimonial était davantage protégée et de moins en moins souvent refondue (le premier arrêté de classement date de 1891). Les nouveaux marchés ne furent que de courte durée : les équipements (paroisses, écoles...) nés de l'extension de villes, les forts et les usines furent pourvus de cloches neuves parfois « préfabriquées » et diffusées par des commerces comme Gugumus à Nancy. Les destructions de 1870 et les missions tant catholiques que protestantes qui suivaient l'expansion du mouvement colonial n'avaient fourni qu'un débouché temporaire, tout comme le marché en Europe, tout particulièrement en Suisse où les fondeurs étaient rares. Si bien que les fonderies déjà fragilisées virent leurs carnets de commandes s'amincir après la loi de séparation entre l'Église et l'État qui rendit trop souvent conflictuelles les relations entre les communes et les paroisses. Quelques années plus tard, les confiscations de l'occupant allemand et les destructions de guerre contraignaient les paroisses et les communes à un nouvel effort de reconstitution des sonneries, avec l'aide financière de l'État au titre des dommages de guerre. Cela permit à quelques ateliers de continuer l'activité, comme Farnier à Robécourt, Robert-Hartemann rentré à Nancy pour l'occasion ou Gripon à Brest, qui employa après 1918 jusqu'à soixante ouvriers. La Seconde Guerre mondiale eut les mêmes conséquences, mais les ateliers étaient moins nombreux : Blanchet à Asnières, puis Bagnolet (aujourd'hui disparu), Bollée à Saint-Jean-de-Braye, Paccard à Annecy-le-Vieux, Causard à Colmar (aujourd'hui disparu), Cornille-Havard à Villedieu-les-Poêles (aujourd'hui Bergamo) et Granier qui commença la fabrication des cloches d'église à Hérépian (Hérault) en 1931, Wauthy à Douai (fermé peu avant la Seconde Guerre mondiale) et Obertino spécialisé dans les petites cloches à Morteaux (Jura)⁶⁸.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ P. Héberlé, dir., *op. cit.*, *passim*.

Résumé

La tradition campanaire en Lorraine est fortement établie depuis les Temps modernes. Elle s'appuie sur le savoir-faire de fondeurs ambulants originaires du Bassigny et qui ont sillonné la France et les pays voisins. Néanmoins, l'apparition de fonderies fixes construites selon le modèle déjà publié dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert conduit à modifier la mise en œuvre de ce savoir-faire. Les fondeurs propriétaires d'installations fixes vont, durant tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e, osciller entre le recours à une tradition ancestrale, gage de sérieux, et la recherche d'innovations technologiques tendant à faire mieux, voire moins cher. Par l'étude de divers fonds d'archives confrontée à celle des bâtiments encore debout et des cloches toujours suspendues à leur beffroi, la présente communication tentera de mettre en perspective la réalité de l'art campanaire en Lorraine en plein essor des arts industriels. Elle espère ainsi compléter par une recherche régionale la synthèse publiée en 1971 dans *Ethnologie française* par Jacques Nicoud.

Bibliographie

ASSOCIATION FONDERIES ET CLOCHERS DU PAYS DE ROBÉCOURT, Premier colloque campanaire du Bassigny (25-26 août 1995), 1996, s. l.

BERTHELÉ Joseph, *Ephemeris campanographica* (recueil trimestriel), Montpellier, 1913 et suivantes.

BERTHELÉ Joseph, *Enquêtes campanaires, notes, études et documents sur les cloches et fondeurs de cloches du VIII^e au XX^e siècle*, Montpellier, 1903.

BOUVET Mireille-Bénédicte, L'activité campanaire à Mont-devant-Sassey (1826-1908), *Connaissance de la Meuse*, 1995, n° 39, p. 23-26.

BOUVET Mireille-Bénédicte, *La fonderie de cloches de Robécourt*, Nancy, 1995 (Itinéraires du patrimoine ; 60).

CORBIN Alain, *Les cloches de la terre*, Paris, 1994 (L'Évolution de l'humanité), 360 p.

NEY Michel, Jules Robert, célèbre saintier lorrain, *Nos villages lorrains*, mars 1995, n° 57, p. 5741-5742.

RAMA Jean-Pierre, *Cloches de France et d'ailleurs*, Paris, Le temps apprivoisé, 1993, 240 p.

RONOT Dr. Henry et al., *Dictionnaire des fondeurs du Bassigny : un rayonnement sur l'Europe*, Dijon, Faton, 2001.

SALMON Jean et AUBERIVE Claire, Saintiers et cloches de Breuvannes, *Cahiers haut-marnais*, 1988.

SALMON Jean, *Cloches et saintiers du Bassigny*, Langres, Guéniot, 1985.

Technique

CAVILLIER Nicolas, *Nouvelle pyrotechnie*, Carrepuis, ms 1726 (fonds Farnier).

DIDEROT et D'ALEMBERT, *Recueil des planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques avec leurs explications*, cinquième vol., *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, ms., 1771-1780.

FARNIER Ferdinand, *Recueil des tracés*, Robécourt, ms av. 1919 (fonds Farnier).

NICOURT Jacques, Fabrication des cloches fondues. Permanence des techniques, *Ethnologie française*, 1971, n° 3-4, p. 55-82.

Recensement

BOUR Samuel, *Études campanaires mosellanes*, Colmar, Alsatia, 1947, 2 vol.

HÉBERLÉ Philippe, (dir.), *Inventaire national des cloches et ensembles campanaires. Art campanaire en Nord-Pas-de-Calais*, 1997, 275 p.

JANVIER François, Les cloches anciennes (*ante* 1793) du département de la Meuse, *Bulletin des sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse*, 1990, n° 26, p. 1-114.

JANVIER François, Les cloches anciennes (*ante* 1793) du département de la Meuse, complément à l'étude parue dans le n° 26, *Bulletin des sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse*, 1994-1995, n° 30-31, p. 55-68.

PHILIPPE André, Anciennes cloches vosgiennes, *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, Épinal, 1923, p. 7-114.

Archéologie

DURAND Marc, Archéologie du cimetière médiéval au sud-ouest de l'Oise, relations avec l'habitat et évolution des rites et des pratiques funéraires du VI^e au XVI^e siècle, *Revue archéologique de Picardie*, 1988, n° spécial, p. 123.

ESQUIEU Yves, *Moules à cloches d'époque moderne, Viviers, cité épiscopale : études archéologiques*, Lyon, 1988, p. 101-102 (Documents archéologiques en Rhône-Alpes).

FIXOT, GUYON, PELLETIER et RIVET, Les fouilles de l'archevêché d'Aix, *Bulletin monumental*, t. 114, III, p. 262-266.

FLAMENT Michel, Une fonderie de cloches à Saint-Rieul, *Bulletin du groupe de recherches historiques et archéologiques de Louvres-en-Parisis*, 1991, n° 6, p. 4-10.

GONON Thierry, *Étude du matériel retrouvé lors des fouilles de structures campanaires : élaboration d'une problématique ; évaluation de la rentabilité et coût global d'une étude exhaustive*, maîtrise soutenue à Lyon III, 1992-1994.

KOCH Jacky, dir., *Document final de synthèse, Lautenbach : église Saint-Michel-Saint-Gangolphe*, Strasbourg, Drac Alsace, Service régional de l'Archéologie, 1996, p. 50-60.

LEROUX Pascal, La fonte des cloches au Moyen Âge, *Archéologia*, janvier 1991, n° 264, p. 32-39.

MASQUILLIER Amaury, (dir.), *Document final de synthèse, Neufchâteau : pôle culturel « Trait d'union »*, Metz, Drac Lorraine, Service régional de l'Archéologie, 2002.

SCHWEITZ Daniel et ROSSILO Alfred, Un atelier médiéval pour la fonte des cloches à Issoudun (Indre), *Revue archéologique du centre de la France*, Roanne, 1982, n° 21, p. 47-62.